

REINSCRIPTIONS
Année 2023 2024



Madame, Monsieur,

L'année scolaire vient de commencer mais il nous faut déjà établir une projection pour l'année prochaine et donner une confirmation aux familles qui souhaitent réaliser une inscription à l'école pour septembre 2023. Pouvez-vous me préciser dès à présent si votre (vos) enfant(s) poursuivra (ont) sa (leur) scolarité à l'école du SACRE COEUR en septembre 2023 ?

Je vous remercie de compléter le talon-réponse ci-dessous et de le retourner pour le **jeudi 24 novembre 2022** au plus tard, **accompagné d'un acompte de réinscription d'une valeur de 36 € par enfant** (acompte qui sera encaissé comme les années précédentes en juillet et déduit de la facture de septembre).

A noter : Les frais d'inscription ne sont pas restitués si vous changez d'avis)

En février, vous recevrez le **dossier administratif** de réinscription à remplir pour clôturer l'inscription définitive de votre enfant. Celui-ci sera à **rendre au plus tard le vendredi 10 mars**.

Veuillez également indiquer le nom, le prénom et la date de naissance des enfants non scolarisés **nés avant le 31 décembre 2020 (PS)** que vous souhaitez également inscrire à l'école du SACRE COEUR à la prochaine rentrée (les frères et sœurs étant prioritaires).

Les enfants **nés en 2021 (TPS)** ne seront pas prioritaires mais peuvent néanmoins être inscrits **en liste d'attente**. La décision définitive quant à leur accueil vous sera donnée courant 2023.

Pour les élèves de CM (Futurs 6^{ème} en Septembre 2022), merci de confirmer le nom du collège envisagé pour la prochaine rentrée en bas du coupon. (**Attention** : Les démarches d'inscription sont à effectuer auprès de l'établissement par les familles elles-mêmes). Nous vous conseillons de contacter le collège choisi rapidement si ce n'est pas encore fait.

Cordialement

Karine ALEXANDRE,
Chef d'Etablissement

TALON A RENDRE AU PLUS TARD le jeudi 24 novembre

Madame, Monsieur

renouvellent l'inscription de leur enfant classe actuelle.....
leur enfant classe actuelle.....
leur enfant classe actuelle.....
leur enfant classe actuelle.....

souhaitent inscrire leur enfant né(e) le

Vous pouvez prendre rendez-vous avec la directrice dès le mois de novembre si vous le désirez
à l'école du SACRE COEUR pour l'année 2023/2024 et **joignent la somme de** pour l'inscription de leur(s) enfant(s) (36 € par élève non remboursée en cas de changement d'avis, sauf mutation)

changent d'établissement leur(s) enfant(s) classe actuelle.....
pour le motif suivant (entrée en 6^{ème}, déménagement prévu, mutation, ...)

Merci de préciser ci-dessous le nom et l'adresse de l'école ou du collège où vous comptez inscrire votre(vos) enfant(s) afin que nous puissions faire suivre le(s) dossier(s) scolaire(s).

Nom et adresse du prochain établissement

Fait à :

Le :

Signature du père :

Signature de la mère :